



CHOISY-le-ROI

Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 25 00052

Déposé le : 04/04/2025

Demandeur : Monsieur Rabah AMAOUZ

Sur un terrain sis à : 1 avenue de la République à
Choisy-le-Roi (94600)

Références cadastrales : 22 L 36

Nature des travaux : Installation d'un store banne

MONSIEUR RABAH AMAOUZ

1 RUE JEAN COQUELIN

93100 MONTREUIL

OBJET :

**DECLARATION PREALABLE
REJET TACITE**

Monsieur,

Par un courriel en date du 18/04/2025 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandons de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, votre demande reste incomplète, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**.

Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une nouvelle demande d'autorisation en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 22/07/2025

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,

AMND ELOUALI
1er Adjoint au Maire

